

**ARRÊTÉ DE NOMINATION D'UN BÉNÉVOLE  
N°AR-NO-20240920-01-OREMIS**

Le Président de l'association

**Vu** les statuts de l'association ;

**Vu** le règlement intérieur de l'association ;

**Vu** la candidature en date du 09/09/2024 présentée par Mme Esther SOREL exprimant sa volonté de rejoindre l'association ;

**Considérant** que l'intéressée a satisfait aux conditions de recrutement ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : Mme Esther SOREL, est nommée directeur délégué adjoint aux affaires juridiques (cadre) de l'association OREMIS à compter du 21/09/2024.

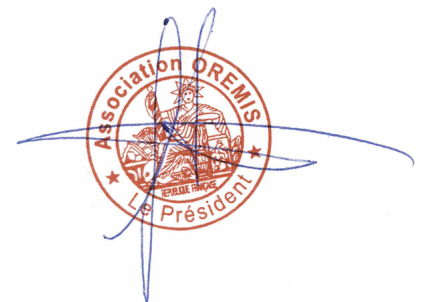
**Article 2** : Madame la cheffe de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée.

Ampliation adressée au :

- Service informatique pour exécution.
- Conseil exécutif pour exécution.

Le 20/09/2024 à ISTRES  
le Président.  
M. Lucas VOLET



Le président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le conseil d'administration dans un délai d'un mois à compter de la présente notification.